



## proportionnalité entre facade et toiture e?f/2

Par **nkydue**, le **19/01/2023** à **14:36**

Bonjour, je recherche l'article qui parle de la proportionnalité entre les facades et la toiture avec la formule  $e?f/2$ .

Ma question est : est ce que c'est dans le code de l'urbanisme et de la construction ou retrouve t'on cette règle que dans certain PLU et donc en son absence on peut ne pas respecté cette règle. Je vous remercie d'avance.

Cordialement Sandrine

Par **Pierrepauljean**, le **28/01/2023** à **22:06**

bonjour

avez vous questionné un architecte ?

Par **Marck.ESP**, le **29/01/2023** à **08:58**

Bonjour et bienvenue

Un exemple dans un PLU:

*Le rapport de proportionnalité entre façade et toiture devra respecter la formule  $e?f/2$  (avec  $e$ = hauteur à l'égout de toiture et  $f$ = hauteur au faîtage), pour les toitures dont les pentes sont supérieures ou égales à 35°.*

Le plan des façades et des toitures est une pièce nécessaire à l'instruction d'un dossier de permis de construire.

Cela peut être formulé d'une autre manière, d'où l'intérêt de lire le règlement accompagnant le PLU. Si le PLU est silencieux sur ce sujet et que d'autre part le permis est accordé sans contrainte à ce propos, vous ne devriez pas avoir de problème.

Par **nkydue**, le **29/01/2023** à **09:53**

Bonjour justement je travail dedans et j'aimerais imprimer l'article qui parle de cette formule ou c'est tout simplement propre à chaque PLU et donc en son absence il n'est pas obliger de la suivre. J'ai l'impression que c'est la deuxième option et c'est pour cela que je ne trouve pas d'article avec cette regle. Merci quand même d'avoir pris le temps de répondre. Cordialement Sandrine

Par **nkydue**, le **29/01/2023** à **09:56**

Marck-eps

Merci effectivement je pense que c'est ça. Si PLU silencieux normalement ça passe .

Par **Marck.ESP**, le **29/01/2023** à **11:18**

Je vous en prie .